

CH_VB 10106546 vom 14. Mai 1991

Bundesverwaltung, 1991-05-14, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__10106546__td_

FR: CH_VB 10106546 du 14 mai 1991

IT: CH_VB 10106546 del 14 maggio 1991

Erwägungen

E. 16

avril 1991 Tribunal militaire de division 2: Le président, lt-colonel Nicolas Stoll F34398 167

Le président du tribunal militaire de division 2, A vous: vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le jeudi 16 mai 1991, à 8 h. 30, à Payerne, L'Abbatiale, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation, pour d'insoumission intentionnelle, plus la révocation éventuelle d'un sursis, pour de refus de servir, et pour de refus de servir. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

E. 19

avril 1991 Tribunal militaire de division 1: Le président, major Martin Biéler Le président du tribunal militaire de division 1, A vous: vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mardi 4 juin 1991, à 8 h. 30, à Rolle, Le Château, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation de refus de servir. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut. 17 avril 1991 Tribunal militaire de division 1: Le président, colonel Roland Châtelain F34398 169

Le président du tribunal militaire de division 1, A vous: vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 6 juin 1991, à 8 h. 30, à Echallens, Le Château, Tribunal de district, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut. 17 avril 1991 Tribunal militaire de division 1: Le président, major Jean-Marc Schwenter Le président du tribunal militaire de division 10A, A vous: vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 30 mai 1991, à 9 h. 45, à Villeneuve VD, Maison-dé-Ville, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service. Au cours de cette audience, le tribunal se prononcera en outre sur les révocations de sursis accordés les 11 novembre 1987 et 27 mars 1990. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

E. 22

avril 1991 Tribunal militaire de division 10A: Le président, major Raymond Fluckiger F34398 171

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Publications des tribunaux In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1991 Année Anno Band 2 Volume Volume Heft 16 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 30.04.1991 Date Data Seite 167-171 Page

Pagina Ref. No 10 106 546 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.